

Marcel POURTOUT

Maire de RUEIL-MALMAISON
Président du Conseil Général de Seine-et-Oise
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre 1914-18 — Médaille militaire

Républicain indépendant
CANDIDAT D'UNION REPUBLICAINE

Né le 12 février 1894 à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), habite dès son enfance Bougival qu'il quitte en 1936 pour s'installer à Rueil-Malmaison. Marié, 9 enfants, mobilisé de 1914 à 1919, a été décoré à titre militaire : Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre (2 palmes, 3 étoiles), Médaille de Verdun, Médaille de la Somme.

En 1925, fonde ses ateliers de carrosserie automobile. Cesse toute activité industrielle dès 1941 pour ne pas travailler pour l'occupant.

Est élu en 1947, à une forte majorité, Conseiller municipal et Maire de Rueil Constamment réélu depuis, s'est consacré entièrement à l'administration de la ville de Rueil, abandonnant à ses fils la gestion de son entreprise.

Est élu, en 1949, Conseiller général au premier tour de scrutin, réélu en 1955, Vice-président du Conseil Général à deux reprises, a été élu Président du Conseil Général en 1957 et réélu en 1958.

Administrateur de la R.A.T.P., membre du Conseil d'administration des H.L.M. de Seine-et-Oise et de différentes autres Sociétés d'H.L.M., il a été récemment désigné par le Gouvernement du Général de Gaulle pour présider à la réalisation de la nouvelle ville de Massy-Antony qui doit être créée en Seine-et-Oise.

SUPPLEANT EVENTUEL :

Jean-François HENRY
Maître des requêtes au Conseil d'Etat
Conseiller municipal de CHATOU

Né le 5 mai 1921 à Paris. Marié, 6 enfants. De souche lorraine, diplômé d'Etudes Supérieures de Droit public, licencié en droit et licencié ès lettres, est inscrit au barreau de la Cour d'Appel de Nancy en 1941. Placé, dans cette région, à la tête de mouvements de résistance, est blessé au cours d'une action menée contre les Allemands avant la Libération. Pensionné de guerre pour invalidité, a son grade de lieutenant homologué en 1944 au titre de la R.I.F.

A Chatou depuis 1945, est reçu la même année au concours de l'Ecole Nationale d'Administration dont il sort dans les premiers. Auditeur au Conseil d'Etat en 1947, Maître des requêtes en 1954, membre de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques de l'Etat et de la Cour Supérieure d'Arbitrage, spécialiste des questions de défense nationale — il est breveté de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale — a été successivement, depuis 1952, le conseiller juridique de ce Ministère, puis, à diverses reprises, le collaborateur immédiat de plusieurs ministres de la Défense Nationale et notamment du Général Kœnig dont il fut le chef de Cabinet, de M. Gaston Palewski, et, en dernier lieu, de M. André Morice dont il demeure le conseiller.

Elu Conseiller municipal de Chatou et adjoint au Maire en 1953, réélu, à une très forte majorité, Conseiller municipal en 1954, est également le président local et l'un des vice-présidents départementaux de l'Association Générale des Mutilés de Guerre et de l'Union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants.

Marcel POURTOUT

Candidat aux

Élections Législatives du 23 Novembre 1958

3e Circonscription
de RUEIL-St-GERMAIN

LES élections législatives revêtent, cette année, pour notre Pays, une importance capitale et vont déterminer pour longtemps l'orientation de son avenir.

Le sursaut national du 13 mai du pays répondant à l'appel de son armée craignant d'être trahie sans avoir été battue, le « oui » massif des français au Général de Gaulle, ont fait naître un immense espoir. Vous avez tous senti qu'une chance unique de redressement s'offre à la France. Nous avons tous compris que seul un changement radical de nos mœurs politiques peut faire de cet espoir une réalité.

Unanimes, les Français souhaitaient ce changement. Ils veulent que soit définitivement abolie la dictature des partis et que soit enfin assurée la stabilité du Gouvernement de leur pays. Les électeurs veulent pouvoir choisir librement leurs élus et non que leur soient présentés des candidats préfabriqués par les états-majors des partis au cours de sordides querelles d'investiture.

AUJOURD'HUI le rétablissement du scrutin d'arrondissement par le Général de Gaulle et son Gouvernement permet ce choix. J'ai personnellement, depuis de longues années, lutté pour que soit rétabli ce mode de scrutin, ayant notamment présidé en 1954 un Congrès groupant deux cents Maires de Seine-et-Oise réunis pour réclamer le retour au scrutin d'arrondissement, le seul qui permette à l'électeur de déterminer son choix comme il l'entend en fonction de la personnalité des candidats et non plus des consignes des partis.

Je me présente aujourd'hui à vos suffrages : dégagé de toute préoccupation professionnelle, ayant l'expérience de la gestion des affaires publiques, dans cette circonscription et dans ce département, indépendant de tout parti comme de toute faction. J'ai tenu à ne solliciter auprès d'aucun comité, groupe ou sous-groupe, aucune de ces investitures qui constituent, pour d'autres peu connus ou même totalement étrangers dans notre circonscription, leur seul titre à se présenter à vos suffrages. Je me méfie des nouvelles étiquettes pour savoir que bien souvent elles ne recouvrent que de vieux flacons.

En ce qui me concerne, je me suis contenté d'accéder à la demande d'un grand nombre de vos élus locaux, dont je connais personnellement la plupart, pour m'être penché sur leurs problèmes et sur les difficultés de vos communes dont j'ai été souvent appelé par mes fonctions à défendre les intérêts. La confiance que, depuis plus de 10 ans, vous m'avez continuellement renouvelée, me fait un devoir de ne pas me dérober à de nouvelles responsabilités, mon ambition personnelle se limitant à mettre au service de tous l'expérience que je peux avoir acquise.

Le Général de Gaulle a entrepris la grande œuvre du redressement français. Dans le cadre d'une nouvelle constitution pour laquelle j'ai demandé à mes concitoyens de voter OUI avec une conviction sincère, il faut rénover les mœurs parlementaires : elles en avaient grand besoin.

Sur le plan national, il faut que le futur Parlement appuie de toutes ses forces la courageuse politique menée depuis six mois, et qui a déjà rendu à chaque habitant de ce pays la fierté d'être français.

Sur le plan international, il faut affirmer la personnalité de notre Pays, généreux et fort, et qui doit, sans complexe, faire respecter ses droits. La France doit, dans le respect de ses intérêts vitaux, contribuer à la construction d'une Europe unie. Fidèle à ses alliances, elle doit pouvoir compter sur ses alliés.

Il reste, enfin, dans la ligne tracée avec hardiesse par le Général de Gaulle, à réaliser le grand ensemble franco-africain, et dans l'égalité des droits et des devoirs, associer à notre grand effort de modernisation les peuples d'Outre-Mer.

L'Algérie

Mais le grand problème reste l'Algérie ; sa solution conditionne tout. Pour l'instant le Général de Gaulle est le seul à posséder l'autorité et la confiance qui peut permettre le règlement tant attendu par les populations de France et d'Algérie et conduire à une paix restaurée sans l'abandon auquel certains voulaient une fois de plus nous amener, que notre armée a su éviter, et dont le Général de Gaulle lui-même a déclaré qu'il constituerait une lâcheté et une bêtise.

Je n'ai pas la prétention d'évoquer ici et encore moins celle de résoudre tous les problèmes qui se posent en 1958 à notre Pays, comme ceux que vous rencontrez dans vos tâches quotidiennes.

La Famille - Le Logement

Mais, père de neuf enfants, je crois pouvoir affirmer, bien connaître les problèmes qui se posent aux familles nombreuses comme aux jeunes qui débutent dans la vie.

Un des plus graves est celui du LOGEMENT ; il faudra poursuivre encore longtemps sur le plan national et régional une politique audacieuse du logement, créer de grands ensembles nouveaux tout en préservant, dans notre région, les espaces verts et les sites qui en sont le charme. A cet égard, on doit retenir l'expérience audacieuse et intéressante que constitue la création de villes entièrement neuves ; l'opération Massy-Antony (construction d'une ville de 10.000 logements sur des terrains entièrement nus) en est le prototype, lancé par le Ministère de la Reconstruction qui m'a demandé d'assurer la Présidence du Comité chargé d'assurer cette réalisation.

A Rueil, ce sont 8.000 logements nouveaux qui ont pu être construits en 5 ans. 2.000 sont encore en cours de réalisaton.

Il faut aussi rendre possible une destruction plus rapide des îlots insalubres qui constituent la honte de notre Pays et qui, même dans notre circonscription résidentielle, à Rueil, à Saint-Germain, à Chatou, au Pecq, sont encore trop nombreux. Pour cela il faut aider les communes à réaliser ces destructions par l'octroi plus large de crédits à long terme et aussi par une simplification des formalités administratives actuellement génératrices de frais et de lenteur.

Les Écoles

Un autre problème à résoudre est celui que pose l'accès des nouvelles générations aux ECOLES. Dans ma commune, pour répondre à l'augmentation des effectifs, nous avons réussi à ouvrir 100 classes nouvelles en 3 ans. Toute une orientation de l'enseignement doit être envisagée qui puisse donner aux jeunes une formation technique et professionnelle actuellement trop limitée et qui est nécessaire à notre jeunesse comme aux besoins de notre Pays, et pour remédier au manque de maître, revaloriser la fonction enseignante et lui restituer son prestige.

Tous ces problèmes que je viens d'évoquer, tous ceux qui, par la suite, peuvent se présenter à notre Pays, ne peuvent et ne pourront être résolus dans un Parlement comme dans les assemblées départementales et communales qu'à condition qu'il y règne un climat d'UNION. Cette Union, je l'ai toujours recherchée et j'ai eu souvent la satisfaction d'obtenir dans ma commune comme dans le département tout entier qu'elle règne entre tous les Français de bonne foi, à l'exclusion, bien sûr, de ceux qui reçoivent leurs consignes de pays étrangers.

C'EST D'AILLEURS CETTE UNION A LAQUELLE NOUS CONVIE LE GENERAL DE GAULLE, QUE NOUS AVONS LE DEVOIR DE SOUTENIR DANS CETTE TACHE, ET QUI, POUR LA REALISER, A SU RECONCILIER TOUS LES FRANÇAIS AVEC LA REPUBLIQUE QU'IL AVAIT UNE PREMIERE FOIS RESTAUREE.

Votez **Marcel POURTOUT**

Un Républicain Indépendant

Vu le candidat.

PONTOISE - IMP. R. LACHÈVRE - (